



REGLEMENTS PARTICULIERS des COUPES du COMITE du BAS-RHIN de HANDBALL 2011/2012

COUPE DU BAS-RHIN FEMININES

1. CHALLENGE

La Coupe du Bas-Rhin (F) est dotée par le Comité du Bas-Rhin et concerne les équipes évoluant dans les Championnats Excellence - Honneur et Promotion d'Honneur.

2. FRAIS D'ARBITRAGE

Les frais d'arbitrage sont supportés à parts égales par les clubs participants qui doivent s'en acquitter auprès des arbitres avant le début des rencontres. Les frais d'arbitrage de la finale sont pris en charge par :

1. l'organisateur (entrées payantes)
2. le Comité 67 (entrées libres).

3. QUALIFICATIONS

Seules sont qualifiées :

1. Féminines : les joueuses régulièrement licenciées à la date du match, seniors et les Moins de 18 ans nées 95.

Ne peuvent pas participer à la Coupe du Bas-Rhin les joueuses qui :

2. ont figurées N/2 fois sur une feuille de match régionale ou de nationale.
3. Pas de liste de joueuses en début de saison.

Sanction : perte du ou des matchs par pénalité (00-20) et 0 point en tournoi.

4. REGLES APPLICABLES

1. Les rencontres se dérouleront en semaine, du lundi au vendredi inclus, jour choisi par le club organisateur. Elles pourront aussi être fixées le samedi ou le dimanche à condition qu'aucune autre compétition ne soit prévue à cette date. La compétition a lieu sous forme de tournoi à 3 ou de match simple.
2. Afin de donner à chaque participant sa chance, il est instauré un handicap de un but par division de différence lors de tournois à 3, et de 2 buts pour les matchs simples. Ce handicap sera mentionné par la Commission d'Organisation des Compétitions sur le programme des rencontres et devra figurer dès le début des rencontres au tableau d'affichage.
3. Le handicap est maintenu pour la finale.
4. Tournoi à 3 : 2 x 15' : ordre des matchs : 1-2/ 2-3 et 1-3, exclusion de 2 minutes. Si une joueuse est disqualifiée lors du premier ou du deuxième match, les dispositions normales telles qu'elles sont actuellement en vigueur s'appliquent.
5. Match simple : 2 x 30 mn. Temps d'exclusion : 2 minutes
6. **En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire**, il y est procédé aux tirs aux buts par série de 5, (règlements généraux de la FFHB, 2011/2012)

5. FORFAIT

Il n'est accordé aucun délai de forfait, toutes les équipes doivent être présentes à l'heure du coup d'envoi.

Sanction : Amende de 50€.



REGLEMENTS PARTICULIERS des COUPES du COMITE du BAS-RHIN de HANDBALL 2011/2012

L'équipe forfait est éliminée de la compétition. En cas de forfait de dernière minute de l'équipe recevante sur un match simple, celle-ci rembourse les frais de déplacement de l'adversaire et du (des) arbitre(s). Si le club visiteur déclare forfait en dernière minute, celui-ci réglera les frais d'arbitrage.

6. CLUBS ORGANISATEURS

Les clubs organisateurs doivent conclure leurs rencontres dans GEST'HAND.

Chaque club organisateur est chargé :

- de mettre à disposition l'ordinateur de saisie de feuille de match et fournir les feuilles de match papier
- de communiquer les résultats sur GEST'HAND selon les modalités en vigueur ;
- d'expédier les feuilles de matchs au Comité en cas d'utilisation de feuille de match papier
- de veiller au bon déroulement de la compétition et en particulier d'assurer la responsabilité du terrain.